

Bonjour,

Nous nous demandons si vous nous écrivez en bonne foi, étant donné les éléments suivants.

(1) Concernant la lettre:

-La lettre, signée par PKL et 12 autres organisations, adressée à votre comité directeur, vous a bien été envoyée au siège de la FSG à Aarau par courrier prioritaire. La FIG tenait alors un vote pour ratifier son appropriation du parkour, et notre lettre vous demandait cordialement de refuser ou de s'abstenir.

-Afin de nous assurer de la réception de la lettre, une copie vous a été également envoyée via l'adresse e-mail de notre association le 27 novembre 2018. Le CIO, Swiss Olympic, Parkour Earth et la FIG en ont également reçu une copie.

-Ayant appris que la FIG avait ratifié son appropriation du parkour, et n'ayant toujours eu aucune réponse, un second message vous a été adressé par notre association le 10 décembre 2018. Nous souhaitions notamment "savoir ce que vous pensez de cette situation, et quelle était la position de la Fédération Suisse de Gymnastique lors du vote à Baku." Aucune réponse n'a été donnée à ce second message.

-Si, par un incroyable concours de circonstances, cette lettre ne vous était pas parvenue, nous savons pourtant que votre représentant, Nicolas Fisher, était au courant de la lettre et de son contenu, ayant discuté à propos de celle-ci avec des membres de notre communauté nationale.

-Le 7 avril 2020 nous avons à nouveau rappelé l'existence de cette lettre, et l'absence de réponse, à votre représentant Patrick Sumi dans un échange par e-mail.

-Par ailleurs, la lettre était, et est toujours disponible publiquement, par exemple sur notre site internet ou sur celui de l'Association suisse de parkour (SPKA).

(2) Concernant votre invitation:

-Parkour Lausanne n'a jamais reçu d'invitation à la réunion de septembre. Le 7 avril 2020, nous avons été informés par Patrick Sumi qu'il y aurait un jour une réunion, et que "Les invitations seront envoyées dès que sera levée l'interdiction de se rassembler." Nous avons alors réaffirmé notre demande que "la FSG [fasse] démonstration de ses bonnes intentions en renonçant à cette appropriation illégitime". A nouveau, aucune réponse ne nous a été donnée, et aucune invitation ne nous a été transmise.

-Contrairement à ce que vous affirmez, vous n'avez donc pas "convié toutes les associations de parkour, commerciales ou de club". En fait, la principale association concernée, l'Association suisse de parkour (SPKA), n'a pas été invitée. Cela nous donne l'impression que la FSG a contourné notre organisation nationale afin de tenter de coopter directement des clubs ou individus.

-Vous avez donc raison de souligner qu'aucun membre de notre association ne s'est déplacé à cette réunion. Nous considérons cependant que nous avons été représentés informellement, du moins dans la mesure où toutes nos inquiétudes, questions et critiques ont été relayées par les membres de notre communauté qui étaient présents.

-Cette réunion est venue trop tard, près de deux ans après notre lettre qui aurait pu ouvrir des relations plus cordiales, eut-elle reçu une réponse. Étant donné la situation, il est manifeste que cette réunion ne pouvait pas répondre aux inquiétudes légitimes de la communauté. L'élément essentiel pour nous, à savoir l'indépendance et l'autonomie du parkour, avait déjà été rejeté de manière unilatérale par votre organisation. Comme indiqué dans votre prise de position, il s'agissait en effet d'une "réunion d'information" (informer qu'à partir de maintenant vous serez en charge du parkour), non pas d'une discussion entre partenaires égaux. Une telle réunion ne peut que survenir à la fin d'un processus, lorsqu'il s'agit de

communiquer à un public externe. La manière dont vous vous êtes positionnés par rapport à la communauté du parkour est donc assez explicite: il s'agit d'un public qu'il s'agit d'informer, dont il faut éventuellement obtenir l'adhésion. Une opération de cooptation de ce genre mérite peu d'être qualifiée d'ouverture et de transparence.

Il semble peu plausible que vous ignoriez les éléments énumérés ci-dessus. Nous sommes choqués par votre mauvaise foi et votre mépris. Le cas, improbable, où vous n'auriez jamais eu vent de cette lettre jusqu'au reportage trahirait un sérieux manque de communication au sein de votre organisation, et ne ferait que confirmer notre volonté de défendre l'indépendance de notre discipline.

Vous trouverez en pièce jointe tous les e-mails et lettres mentionnées. En accord avec la politique d'ouverture et de transparence affirmée par votre lettre, vous trouverez une copie publique de cet échange sur notre site internet.

En espérant désormais pouvoir être traités avec moins de mépris,

Cordialement,
Yann Daout

CC: SPKA
Marc Gisclon